

## **Le terroir viticole, entre paysage et outil de promotion. L'exemple des vignobles de Chinon et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (France)**

### **The wine country, between landscape and promoting tool. The example of Chinon and Saint-Nicolas-de-Bourgueil vineyards (France)**

Jean Louis YENGUE<sup>1&2 \*</sup> ; Cécile RIALLAND-JUIN<sup>1&3</sup> ; Sylvie SERVAIN-COURANT<sup>1&4</sup>

<sup>1</sup> UMR CITERES 6173. 33, allée Ferdinand de Lesseps, BP 60449, 37204 Tours Cedex 03

<sup>2</sup> Maître de Conférences. Université de Tours, UFR Droit, Sciences économiques et sociales, Département de Géographie, BP 0607, 37206 Tours Cedex 03, Tél. : 02 47 36 11 57,

<sup>3</sup> Maître de Conférences. Directrice du Master Professionnel Paysages et territoires ruraux. Université de Tours, UFR Droit, Sciences économiques et sociales, Département de Géographie, BP 0607, 37206 Tours Cedex 03, Tél. : 02 47 36 11 57

<sup>4</sup> Maître de conférences. Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, 9 rue de la Chocolaterie, cs 2902, 41029 Blois cedex, Tel. : 02 54 78 37 00, [servain@ensnp.fr](mailto:servain@ensnp.fr)

\*Corresponding author: [yengue@univ-tours.fr](mailto:yengue@univ-tours.fr)

#### **Abstract**

When talking about wine, *terroirs* are never too far. The National Institute of Apellation d'Origine (INAO) defines it as a system inside of which interact a group of human factors, an agricultural production and a physical environment. This definition leads to see *terroirs* as entities deeply linked to the wine landscape. The latter is above all cultural, which means it was born not only from a land use outstand by the omnipresence of vineyards, but also mainly by men who make the wine, their knowledge and history. In a worldwide wine producing context, the notion of *terroirs*, full of culture and history, symbolizes the promotion of a product in an old traditional wine area. For this study, we followed the course of two Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) situated in North West Touraine (West Centre of France), the Chinon and Saint Nicolas de Bourgueil wines. We realized a diachronic work starting from the end of the 19<sup>th</sup> century and the phylloxera crisis which marked a break in the French vineyard history, to nowadays strategies to face the new wines. This long lasting course naturally brought us to be interested in the links between *terroirs* and landscape. From this study, we concluded that the *terroirs* becomes the link between a more or less glorious past, which created an important wine culture, and a doubtful economical future. The *terroirs* notion flies to the wine economy's assistance and perpetuates symbolic landscapes. On the contrary, the value of these landscapes in particular thanks to the interventions of different actors such as the Mission Loire or the Parc Naturel Régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine, takes part directly or indirectly in the promoting of the wine production and in the highlight of *terroirs*.

**Keywords** : Landscape, vineyards, *terroir*

#### **Introduction**

Lorsqu'on parle de vin, le Terroir n'est jamais bien loin, alors considéré par les géographes comme « une étendue de terrain présentant certains caractères qui l'individualisent au point de vue agronomique » (Lebeau R, 1995). Sans refaire l'étude de l'évolution de la définition du terroir et ses sens multiples en croisant les regards disciplinaires, on peut affirmer aujourd'hui que le terroir est profondément encré dans le Paysage viticole. Ce Paysage est avant tout culturel c'est-à-dire qu'il est né, non pas seulement d'une occupation du sol marquée par l'omniprésence de la vigne, mais aussi et surtout par les hommes qui font le vin, à leur savoir faire et à leur histoire. Nous allons nous intéresser aux liens entre terroir et paysage à travers le parcours de deux Appellations d'Origine Contrôlée

(AOC) en limite ouest de la Touraine (Centre-Ouest de la France), le Chinon et le Saint-Nicolas-de-Bourgueil (carte). Nous allons tour à tour revenir sur la gestation du "Terroir" (partie 1), identifier les facteurs de son rapprochement avec le paysage (partie 2) et enfin illustrer leur l'interdépendance (partie 3).

### Les aires d'appellation d'origine contrôlée de Chinon et St-Nicolas-de-Bourgueil

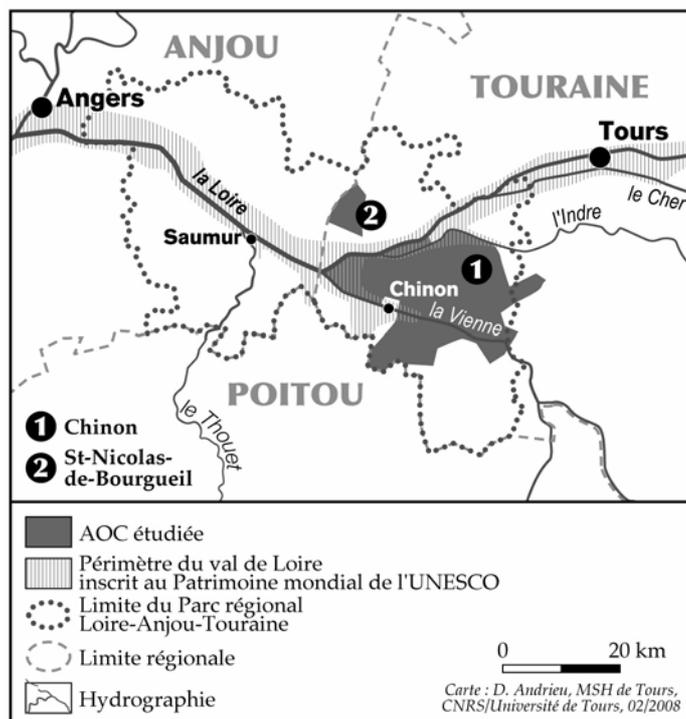


Figure 1 Les aires d'appellation d'origine contrôlée de Chinon et St. Nicolas-de-Bourgueil

## I- Lien Terroir Paysage : parcours de deux AOC

Le Chinon et le Saint-Nicolas-de-Bourgueil sont deux appellations d'origine contrôlée situées aux limites de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou (carte). Le vignoble du Chinonais est morcelé. Ici, la vigne n'est pas exclusive et se mêle à d'autres types d'occupation du sol (agriculture céréalière, maraîchage, bocage, etc.) pour constituer des paysages particuliers. C'est l'une des constantes du paysage de l'AOC Chinon. Par contre, celui de Saint-Nicolas-de-Bourgueil ne se concentre que sur deux sites, la basse terrasse de la Loire et un montille au sud dans le lit majeur de la Loire. C'est un paysage monoviticole qui a la particularité de ne concerner qu'une seule commune, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, la plus viticole de l'Indre et Loire (41 % du territoire communal étant occupés par l'AOC).

L'origine de ces vignobles, et plus généralement des vins de Loire, est relativement ancienne, et remonterait au deuxième siècle après JC (Dion, R. 1934). Progressivement, ils vont connaître un essor pour atteindre leur âge d'or aux environs du XVIII<sup>ème</sup> siècle, du moins en Touraine, à l'époque de l'arrivée des rois dans la Vallée de la Loire. La fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle amorce une période de crise pour les vins de Loire sous les effets conjugués de la révolution française et plus tard des maladies affectant à plusieurs reprises les vignobles, notamment le phylloxéra. Pour lutter contre ce puceron, la greffe est généralisée (porte greffe américain résistant au phylloxéra et greffon prélevé sur espèces locales), une solution qui a permis de sauver le vignoble mais qui entraîna la diffusion du mildiou. Il faudra attendre le début du XX<sup>ème</sup> siècle, avec l'utilisation massive de la bouillie bordelaise, pour que la vigne française et tourangelles en particulier sorte de ce tunnel.

Cette renaissance du vignoble coïncide avec des bouleversements importants qui vont conduire à sa réorganisation : (1) le développement des moyens de communication (en particulier le chemin de fer) met en concurrence directe les vins des différentes régions de France. Les vins produits dans le Sud de la France inondent le marché (Dieudonné F, 2007) ; (2) la diffusion du fil de fer qui marque la disparition de la conduite sur échelas remplacée par le palissage ; (3) les pertes considérables de la première guerre mondiale entraînent un manque de main d'œuvre. Tous ces éléments précipitent la viticulture vers de nouvelles formes, moins contraignantes et plus en phase avec les techniques d'alors. Très rapidement, disparaît tout un aspect du paysage viticole, très "archaïque", une polyculture où les pieds de vignes se partagent l'espace avec d'autres cultures localement appelées "jouelles" (Lamouse De La Touche P., 1925). On passe d'un paysage d'apparence désordonnée à un espace beaucoup plus rationnel, plus unifié et plus géométrique : les pieds de vigne sont alignés, tous les 3/4 rangs une largeur plus importante (2,50 à 3 m) est préservée pour laisser passer les charrettes.

Malgré tout, la rentabilité n'est toujours pas à la hauteur de celle de l'âge d'or. Alors, les viticulteurs français, dont ceux de Chinon et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, choisissent de s'orienter vers une production de qualité. Cette volonté impose de trouver une bonne adéquation entre le sol et le cépage. Les grands clos favorisent dès lors une implantation précise, coteaux, bordures de plateau, etc. (Dion R, 1991), délaissant la plaine alluviale, occupée par des plantations d'arbres, des terres cultivées, des marécages et des friches incultes. Cette spécialisation, commencée d'une manière très insidieuse dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, va se systématiser dans les années 1925<sup>1</sup> avec deux conséquences majeures. D'une part elle concrétise la notion de terroir, un territoire délimité géographiquement avec des aptitudes (nature des terres, configuration géographique et climat) et valorisées collectivement par un produit original. D'autre part, elle génère les grands traits du paysage viticole qu'on connaît aujourd'hui avec ces rangs de vignes uniformes, ces ambiances, ces bâtiments (loges, caveau, chai, belle demeure).

La recherche de la qualité va s'accompagner très rapidement d'une volonté de labellisation, d'encadrement et de réglementation. En 1935 se développe la notion d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) entérinée l'année suivante par la création de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO), organisme qui en a la charge. Comme dans toute la France, les années qui suivent voient le redéploiement des vignobles étudiés (Guengant-Jira M. 2006) et surtout une croissance de la production.

## II- Le terroir au secours de l'économie viticole

Depuis une dizaine d'années, l'économie viticole est à nouveau chahutée : baisse constante de la consommation d'alcool, chute des ventes, diminution de 16,8 % entre 2004 et 2005, et surtout concurrence féroce des vins du nouveau monde (Dieudonné F. 2007). Selon l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Pérou, l'Uruguay, l'Australie et la Nouvelle Zélande représentent aujourd'hui 21,4 % du volume des exportations mondiales, contre 1,7 % dans les années 80. En France 30 % des vins consommés sont de provenance étrangère contre 18 % en 1990. Ces vins possèdent une "carte d'identité" claire et simple. Ce sont de bons vins au goût fruité, d'une qualité constante d'une année sur l'autre et à un prix modéré. Ce sont des vins industriels (Dieudonné F. 2007), reproductibles, ce que Raphaël Schirmer (2007) qualifie de vin "a-géographiques". C'est une transformation radicale du monde du vin, un passage d'une activité artisanale à une activité industrielle. Un nouveau modèle de viticulture se met en place, reposant sur des vins de cépage - pour des besoins d'uniformisation et de standardisation - proposés par de puissantes entreprises internationales (par opposition aux vins traditionnels) qui accorde un rôle essentiel aux règles du marché. Les grands groupes commerciaux cherchent à faire coïncider leur production avec les goûts des consommateurs. Ces vins sont généralement issus de techniques de pointe et de profondes recherches.

Pour faire face à cette concurrence, certains viticulteurs français, comme à Chinon et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, mettent en avant non plus seulement la qualité, comme au début du siècle dernier, mais aussi et surtout le terroir. En effet, ces dernières années, les vigneron se sont sensibilisés à la notion de terroir, d'où les études sur le terroir réalisées en Anjou (Morlat R, 2001) et en Touraine (Boutin D.

---

<sup>1</sup> Elle se poursuit et s'affine encore aujourd'hui.

2004) souvent commandées par les syndicats de vignerons. Le terroir n'est alors plus seulement considéré comme un milieu physique mais se trouve enrichi du savoir faire des hommes<sup>2</sup>. Cette composante est déjà présente dans la loi de 1919 qui définit l'Appellation d'Origine<sup>3</sup> mais fortement minorée dans les faits. Le terroir devient donc une association entre un territoire, un ou plusieurs cépages et un savoir-faire (France B, 2002). Jean Claude Berrouet, œnologue au domaine de Pétrus (Dieudonné F. 2007), va dans le même sens et définit le terroir comme une "somme des aptitudes du sol, des aléas climatiques, du choix des cépages, l'ensemble orchestré par l'homme viticulteur et vinificateur".

Pour l'INAO, le terroir est un système au sein duquel s'établissent des interactions complexes entre un ensemble de facteurs humains, une production agricole et un milieu physique. C'est cette association originale qui confère aux vins des caractéristiques non reproductibles ailleurs car non transportables sur un autre site. Le site *vinsvalde Loire.fr* parle même de "l'effet terroir", une relation entre un patrimoine inimitable, la composition de la vendange et la qualité des vins. Déguster un vin serait donc plus qu'un plaisir mais aussi la découverte d'un territoire, ce serait s'enrichir, embrasser de nouvelles cultures et traditions nourries par le poids de l'histoire, une position diamétralement opposée à celle des "nouveaux vins", standardisés et sans âmes.

Le terroir serait dorénavant garant de l'authenticité, de la typicité et de la non reproductibilité. Il devient l'un des arguments de vente, et souvent bien avant même la qualité du vin. Le Terroir, chargé de ces nouvelles valeurs, permet de se repositionner sur un créneau sans concurrence.

### III- Paysage, soutien du terroir et de l'économie viticole

Si le vin est associé au terroir et que le terroir participe au paysage, la valorisation et la préservation des paysages participent de manière directe et indirecte à la promotion de la production viticole et à la mise en avant du terroir (Maby 2003). Le colloque international « *Paysages de vignes et de vin* » organisé en 2003 par Interloire (Fédération Interprofessionnelle des Vins AOC Val de Loire) a montré l'intérêt de la profession viticole pour le paysage et si on observe les campagnes publicitaires, là encore le paysage est sollicité comme support de l'identification du vin.

Les sites considérés ont pour particularités d'être contigu ou inclus dans le périmètre inscrit par l'UNESCO le 30 novembre 2000 sur la liste du patrimoine mondial au titre des paysages culturels et les réflexions engagées ont montré l'importance du terroir pour la valorisation du paysage viticole (Ambroise R. 2005). Les collectivités locales et la Mission Loire<sup>4</sup> participent à la « mise en scène » de l'espace viticole, par exemple par la création ou la valorisation de circuits. Ainsi, la route des vignobles de Val de Loire est la plus développée de France (800 kilomètres) et sa promotion est largement faite par le Conseil Général et Interloire. Pour le Pays de Bourgueil, les chemins balisés sont nombreux (19 circuits de promenade et de randonnées et un circuit de Grande Randonnée de Pays) et sillonnent les bords de Loire et les terrasses viticoles. Et le Chinonais qui est traversé par le circuit de Grande Randonnée n°3 comporte aussi des circuits de promenade qui sont valorisés lors de randonnées thématiques<sup>5</sup>.

Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, dont nos 2 vignobles font partie, participe également à la valorisation du paysage viticole dans certaines de ses actions d'éducation à l'environnement ou de mise en valeur du patrimoine (restauration de loges de vigne) mais aussi dans ses actions de sensibilisation auprès des collectivités locales, par exemple lors de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme. Ces derniers mobilisent également la dimension paysagère et peuvent permettre

---

<sup>2</sup> Cette évolution de la définition du terroir est aussi perceptible dans les approches de géographie rurale.

<sup>3</sup> L'AOC « constitue une appellation d'origine, la dénomination d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus au milieu géographique, comprenant des facteurs naturels et des facteurs humains".

<sup>4</sup> Syndicat mixte interrégional, régions Centre et Pays-de-la-Loire, créé en mars 2002 afin « de coordonner, animer et participer à la mise en œuvre et au suivi de programmes d'actions » (La Loire et ses terroirs 2002).

<sup>5</sup> Randonnées thématiques « vignes, vins et randonnées en Val de Loire », le premier dimanche de septembre, 11 randonnées en 2007 dont une à Chinon.

d'assurer la gestion et la protection d'une viticulture de qualité en limitant le mitage urbain ce qui préserve tout à la fois les terres viticoles et la qualité du cadre de vie.

Tous ces éléments confortent l'idée que la dimension paysagère doit entrer dans les préoccupations de la filière viticole. La charte de Fontevraud, (Asselin C. et Laidet M., 2003) en témoigne. Celle-ci incite les divers acteurs des territoires viticoles à intégrer des démarches concertées en faveur de la qualité à la fois des produits et des paysages. Le paysage au même titre que le terroir est bel et bien devenu un outil de promotion incontournable pour la filière viticole. Mais il reste à quantifier clairement les retombées de cet état de fait, tant touristiques qu'économiques.

## Conclusion

L'étude de ces vignobles, marqués par des périodes fastes et de graves crises, montre une adaptation perpétuelle des stratégies face à la concurrence. Au début du vingtième siècle, la réponse à la mise en concurrence des vignobles français est la recherche de qualité avec comme fer de lance le Terroir, alors considéré comme un ensemble de facteurs naturels. Les années 1990 voient la montée d'une autre concurrence, internationale cette fois. La réponse des syndicats des vignerons est de mettre en avant l'authenticité et le savoir faire qui reposent sur le poids de l'histoire. Le Terroir se trouve donc enrichi du travail des Hommes et devient le trait d'union entre un passé plus ou moins glorieux qui a forgé une solide culture viticole et un futur plus incertain économiquement. La notion de Terroir viticole tend à se confondre dorénavant à celle de Paysage viticole, tous les deux positionnées entre nature et culture.

## Remerciements

À Dominique Andrieu, cartographe, MSH Villes et Territoires (UMS 1835) ; Dominique Boutin, pédologue, professeur associé à l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ; Franck Dieudonné, géographe ; Marie Guengant-Jira, paysagiste DPLG.

## Bibliographie

- AMBROISE R. 2005. Les pressions et les enjeux paysagers concernant les sites viticoles, *in* Etude thématique, Les paysages culturels viticoles dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, juillet 2005, ICOMOS, p.51-55
- ASSELIN C., LAIDET M. 2003. Présentation de la Charte de Fontevraud, Actes du colloque international Paysages de vignes et de vins, Fontvraud 2 au 4 juillet 2003.
- BOUTIN D., 2004. Etude de terroir sur les vignobles des territoires de Seully, Chambre d'agriculture 37, 62 p.
- CARTIER S. 2004. Terroirs en nuance, STRATES en ligne n°11, Jeune recherche, la vitalité d'un laboratoire, <http://strates.revues.org/document396.html>.
- CLAMOUSE DE LA TOUCHE P. 1925. Etude sur les vignes et les vins du Chinonais, thèse d'ingénieur de l'Institut agricole de Toulouse, 101p
- DIEUDONNE F. 2007. La notion de terroir au service de l'économie viticole : étude de cas Saint Nicolas de Bourgueil. Mémoire de M1 Science de l'homme et de la société, Spécialité Géographie, Université de Tours, 125p.
- DION R. 1934. Le Val de Loire, étude de géographie régionale. Tours, 752p.
- DION R. 1991. Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>ème</sup>, Paris, Flammarion, 768p.
- DOURLENS P. 2005. Identité professionnelle et terroir chez les vignerons du Véron. Tours, Mémoire de Master 2, UFR Arts et Sciences Humaines, département de Sociologie, 143p
- FRANCE B. 2002. Le Grand atlas des vignobles de France, éditions Solar, 324 p.

- GUENGANT-JIRA M. 2006. Paysage viticole en Chinonais. Le cas du Véron. 100 ans d'évolution d'un paysage viticole. Mémoire de second cycle, diplôme de Paysagiste DPLG. Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. 79.
- LEBEAU R. 1995. Les grands types de structures agraires dans le monde, Ed.Masson, 176 p.
- MABY J. 2003a, Les enjeux paysagers viticoles , Actes du symposium international Terroirs et zonage vitivinicole, Office International de la Vigne et du vin, Avignon juin 2002, p. 823-831.
- MABY J. 2003b. Modalités de constitution d'un savoir scientifique sur les paysages viticoles. Actes du colloque international Paysages de vignes et de vins, Interloire - OIV, Abbaye royale de Fontevraud, juillet 2003, p. 273-277.
- MORLAT R coord. 2001. Terroirs viticoles : étude et valorisation. Collection Avenir Œnologie, Editions Oenoplurimédia, 120 p.
- PAPIN G. 2004. Vins, tavernes et Cabarets à Tours au XVIII<sup>ème</sup> siècle : étude économique et sociale. Tours, Mémoire de Maîtrise d'histoire, 275p.
- SCHIRMER R. 2007. Les vins du nouveau monde sont-ils a-géographique ? in *Bulletin de l'association de géographie française* 2007, vol. 84, n<sup>o</sup>1, pp. 65-80.
- YENGUE J-L., SERVAIN-COURANT S., BOUTIN D. 2003. Viticulture et évolution des paysages en Loire moyenne, Vernou-sur-brenne (Indre-et-Loire, France). Actes du colloque international *Paysages de vignes et de vins*, Interloire - OIV, Abbaye royale de Fontevraud. P. 175-177.